

La **Commission Administrative  
des Fondations Immobilières**

avec la tristesse de vous faire part du décès  
de

Monsieur

**Jean-Pierre ORTIS**

membre de la Commission permanente  
AIMP.

Nous exprimons à toute sa famille nos  
sentiments de profonde sympathie.

Pour les obsèques, merci de se référer  
à l'avis de la famille.